

LE MOT DU MAIRE

Chères Brionnaises, Chers Brionnais,

Parlons un peu de notre commune :

Nous avons accueilli de nouveaux habitants dans La Brionne. Nous sommes maintenant 461, officiellement. Un mariage en 2023 et trois naissances : et même une petite fille, un peu pressée et née à La Brionne. Et malheureusement aussi cinq décès.

Même si la Creuse perd des habitants, sur les 258 communes, 78 ont vu leur population augmenter lors du dernier recensement... et neuf quand même sur le territoire de l'Agglo, dont bien sûr notre commune, bien placée entre la RN 145 et Guéret.

Nous avons des associations très dynamiques, le Club d'Or et d'Argent, toujours actifs, les Cabochards ou les Chasseurs, nombreux, le Moto-Club, qui remplit notre village à chaque manifestation, les Parents d'Elèves de l'école toujours présents et très dynamiques, le Comité des Fêtes qui redémarre. Sans oublier les dames bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale qui s'occupent du colis des aînés ou du repas qui s'est tenu l'année dernière à Guéret, où nous avons été très bien accueillis.

Notre école fonctionne bien, avec nos deux enseignantes Madame DHOLLANDE, la Directrice, et Mme VALADEAU, une atsem, Mireille, et 34 élèves en deux classes. Nous essayons d'investir toujours, avec l'aide des Parents d'Elèves.

Les préoccupations des élus, toujours les mêmes, une trésorerie parfois délicate, des investissements raisonnés, la téléphonie aléatoire, la fibre pratiquement terminée sur la commune... Il faut jongler entre les besoins légitimes de la population et le porte-monnaie communal.

Le site internet a été créé et vous apporte les informations que vous souhaitez. La peinture de la clôture de l'école a été terminée. Une partie du grillage a été changée, l'escalier de la cantine s'est refait une beauté ainsi que l'entrée de la mairie, peinture des portes de l'église, des bandes stop, pose de panneaux d'affichage. L'éclairage public s'améliore. Il reste une tranche à faire, qui sera réalisée en 2024, avec également la deuxième partie des routes communales. Le columbarium, au cimetière, a vu sa capacité nettement augmentée,

Nous avons également pu applaudir en fin d'année un ancien élu de la commune, qui a terminé sa prestation en étant premier adjoint et qui s'est vu décerner la médaille de chevalier dans l'ordre du mérite agricole pour sa carrière professionnelle. Il s'agit de M. Bernard LAURENT, que vous connaissez tous. Félicitations

Bernard LEFEVRE



VIT'DIT !

REPAS DE FIN D'ANNEE 2023 DES AINES



Le samedi 2 décembre dernier, a eu lieu le repas de fin d'année offert à une vingtaine de nos aînés de la commune ayant répondu favorablement à la proposition de repas.

Cette année, nous avons pu profiter d'un excellent menu préparé par Le Bistrot Creusois à Courtille. Le chef nous a proposé différents plats festifs et copieux qui ont ravis les papilles de nos aînés dans une ambiance conviviale de retrouvaille annuelle. Nous nous sommes quittés ravis de ce repas qui a duré jusque dans l'après-midi.

Nous n'avons pas oublié ceux qui n'ont pas pu se joindre à nous. Ils ont reçu chacun un colis gourmand Des Mille Sources. Nos aînés résidents en EHPAD ont reçu une étoile brodée à leur nom.

Tout ceci a été réalisé grâce aux bénévoles du CCAS qui s'investissent tous les ans pour offrir un temps de convivialité et d'échange avec nos aînés.

On vous donne rendez-vous en fin d'année pour profiter de nouveau avec nous de ce beau moment.

PERSONNEL COMMUNAL : OFFRE D'EMPLOI

Mireille XAVIER, employée par la municipalité en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisée en Ecole Maternelle) fera valoir ses droits à la retraite à la fin de cette année scolaire. Après 38 ans de travail auprès des enfants et des enseignants, ce sera désormais à elle de profiter de grandes vacances.

La mairie lance donc un appel à candidature pour pourvoir ce poste, vers les titulaires du concours d'ATSEM ou d'un CAP Petite Enfance, si vous êtes concerné, vous pouvez contacter le secrétariat pour plus de renseignements.



ORDRE DU MERITE AGRICOLE



Tel qu'évoqué dans le mot du Maire, lors de la cérémonie des vœux, Bernard LEFEVRE a souhaité honorer **Bernard LAURENT**, ancien premier adjoint de la commune, de la médaille de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole pour sa longue carrière professionnelle. C'est en 1983 qu'il a commencé sa formation et repris l'élevage familial de Chez Albenoit en 1986. Maintenant à la retraite, ce sont ses enfants qui continuent l'exploitation. Félicitations à lui. Nous lui souhaitons une longue et paisible retraite.

DONNEES D'ADRESSAGE

Un décret d'août 2023 (2023-767) entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier impose aux communes de mettre à disposition leurs données d'adressage (dénomination des voies et des lieux-dits et numérotation des maisons et autres constructions) dans une base informatique nationale. Pour les communes comme La Brionne, cette mise à disposition doit être faite avant le 31 mai prochain. L'équipe communale travaille donc actuellement à la vérification et le cas échéant la modification de ces données. Celles-ci sont particulièrement importantes pour faciliter l'itinéraire, la direction et le bon adressage pour les secours, les pompiers, les livreurs, etc..



ELECTIONS EUROPEENNES 2024



Les élections au Parlement européen auront lieu le **9 juin 2024**. Tout(e) citoyen(ne) âgé(e) d'au moins 18 ans et inscrit(e) sur les listes électorales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être faites en ligne jusqu'au 1^{er} Mai ou avec le formulaire en Mairie jusqu'au 3 Mai.

RADARS PEDAGOGIQUES : NOUVELLES MESURES

Suite au signalement de **vitesse excessive à la sortie du bourg côté route de Grand-Bourg**, la commune a demandé de nouvelles mesures de radars pédagogiques. 2 radars ont été mis en place du 9 au 23 janvier dernier mais suite à un dysfonctionnement, les mesures ne sont pas exploitables. 2 nouveaux radars seront donc installés du 19 mars au 2 avril. A suivre ...

On nous signale également des véhicules circulant un peu rapidement à la traversée des Loges. Soyons prudents !



SITE INTERNET DE LA COMMUNE

<https://www.labrionne.fr/>



Le site internet de la commune a été ouvert à tous le 2 octobre 2023 et notre dernier bulletin municipal (que vous pouvez retrouver sur le site) vous présentait ses diverses rubriques !

Après 5 mois de fonctionnement, nous constatons :

- Une fréquentation en progression (autour de 360 connexions par mois sur le dernier trimestre 2023)
- Qui augmente depuis janvier (460 et 410 en février)
- Les rubriques les plus consultées portent sur les contacts, puis le conseil municipal et enfin le bulletin municipal, pour les 3 premiers motifs.

Nous vous rappelons notre demande de photos ou cartes postales anciennes pour illustration !

De plus, si vous faites partie des consultants du bulletin municipal via le site, vous pouvez nous en faire part, ceci nous permettrait de diminuer les éditions papier.

Fermeture du réseau télécom cuivre de La Brionne le 31/01/2027 !

Notre commune fait partie des 66 communes creusoises retenues, du fait de son excellent taux de couverture en fibre (97% des logements), pour la 1^{ère} tranche de migration.

Voici une présentation de cette opération.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes). Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à La Brionne en janvier 2027.



Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard 31/1/2027, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

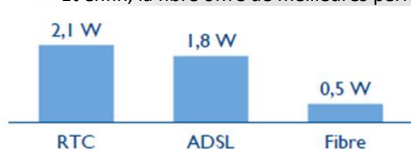
Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques)

Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre . Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe .



Consommation électrique par an par ligne par technologie

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE A LA BRIONNE

Pour mémoire (cf. Bulletin Municipal n° 10), la société ENERPARC, spécialisée dans ces implantations, en vue de fournir de l'électricité d'origine solaire, a identifié sur la commune un terrain pouvant répondre aux préconisations. L'avancée du projet a été présentée au conseil municipal, à la communauté d'agglomération et vous a été également proposée lors d'une réunion qui s'est tenue le 5 juillet 2023. Une seconde réunion d'information devait avoir lieu fin 2023 mais a dû être reportée pour tenir compte de précisions réglementaires nouvelles. Cette rencontre se tiendra le **Judi 25 avril 2024 à 19h à la Mairie**. Venez nombreux !

INVITATION

ACTUALITES DE L'ECOLE



En janvier et février 2024, les élèves de l'école de La Brionne ont pu réaliser des **parcours de motricité à Saint Sulpice le Guérétois**. Une rencontre sportive avec l'école d'Anzême a également eu lieu le 9 février 2024.

Le 15 février 2024, les enfants se sont déguisés pour le **carnaval** organisé par l'école. Ils ont défilé devant leurs parents et ont mangé des crêpes.

En avril, une **chasse à l'œuf** pour les enfants aura lieu dans la cour de l'école.

En fin d'année scolaire, les élèves se rendront au parc **Paradisio à Genouilly afin de découvrir l'univers du cirque** en lien avec leur projet d'école.

Ce sera également le thème du **spectacle de fin d'année** qui aura lieu le **28 juin 2024**.



TRAVAUX



Ce qui a été réalisé :

- réparation d'une canalisation d'eaux pluviales au quartier de la gare
- réfection partielle du revêtement (gravillon bitumé) de la moitié du réseau routier communal
- réfection de l'éclairage public en LED pour Maufanges, Larpent du Bas, Chezal Benoît et Le Mas
- nettoyage du Monument aux Morts
- réfection des murs de l'entrée de la mairie et de l'école

Ce qui est en cours de réalisation :

- réfection des murs du secrétariat de mairie

Ce qui est prévu :

- réfection partielle du revêtement (gravillon bitumé) de l'autre moitié du réseau routier communal
- rénovation du Monument aux morts : peinture de la rambarde et réfection des noms des défunts
- dernière tranche de réfection de l'éclairage public en LED de la commune

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE ...

LE MOTO CLUB DE LA BRIONNE

Bonjour à tous,

Voici maintenant un an que je suis à la présidence de l'association du Moto Club de La Brionne.

Je suis ravi de faire partager ma passion à des enfants et adolescents qui se rendent tous les samedis à l'école de pilotage afin de participer à l'apprentissage de la moto dispensé par monsieur Jean Salesse.

Comme tous les ans, la première course de motocross UFOLEP se déroule le **8 mai sur notre terrain des Fayes à La Brionne**. A chaque manifestation, nous avons la chance d'avoir nos bénévoles, très actifs et dévoués pour que la journée se déroule au mieux ; nos partenaires qui nous soutiennent et bien sûr le public toujours aussi nombreux, sans oublier nos pilotes sans qui il n'y aurait pas de spectacle.

Cette année, nous organisons un repas après la course.

Venez nombreux !!!! **Pour vous inscrire veuillez contacter Nathalie au 06.46.24.44.29.**

Toute personne souhaitant venir nous rejoindre sera vivement accueillie, nous avons toujours besoin de bénévoles et je compte sur votre soutien pour que notre association dure encore très longtemps.

Alexandre GIVERNAUD, Président du MCLB



CLUB CYNOPHILE LES CABOCHARDS



Le club cynophile de La Brionne LES CABOCHARDS fêtera ses 10 ans le 1^{er} week-end de septembre prochain. A cette occasion, aura lieu une porte ouverte sur le club et ses différentes activités et sports canins.

Le président fondateur : David GIRARD

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8H à 11h et de 13H30 à 17H.

Téléphone : 05.55.80.25.15 ; Mail : mairie.labrionne@orange.fr

Ouverture le samedi matin sur rendez-vous !



COMMUNICATION

Inscrivez-vous à l'adresse mail de la commune pour recevoir nos communications par mail : mairie.labrionne@orange.fr ou bien sur la rubrique « contact » du site de la commune

<https://www.labrionne.fr/>